

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid sulfuricum 94%

N° d'article

20625000

Numéro d'enregistrement

No. CE: 231-639-5

Numéro 01-2119458838-20-XXXX
d'enregistrement

No. CAS 7664-93-9

Identification de substance / produit

UFI KTCM-80VJ-8004-5DKU

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Précursor de substances explosives selon la VSG (SR814.42). Lors de la remise/mise à disposition, les dispositions des articles 14 et 15 de la VSG doivent être respectées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 HerisauNo. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour cette FDS
sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314
Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501.3

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

acide sulfurique à ... %

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****acide sulfurique à ... %**

No. CAS 7664-93-9

No. EINECS 231-639-5

Numéro 01-2119458838-20-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319 >= 5 < 15 %

Skin Corr. 1A H314 >= 15 %

Skin Irrit. 2 H315 >= 5 < 15 %

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Protéger les secouristes. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Protéger l'oeil non contaminé. Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire tentative de neutralisation. Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Irritation de muqueuse, Brûlure par acide, Troubles gastro-intestinaux, vomissements sanguins

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Le contact fréquent et prolongé contact du produit avec la peau peut provoquer dermite. Risque de perforation intestinale

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxides sulfuriques (SO_x); Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écartez personnes sans défense. Formation de dépôts glissants en présence d'eau. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhale les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Nettoyer. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Veiller à la bonne aération des locaux. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. Porter un appareil de protection respiratoire lors de la pulvérisation. Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Porter équipement de protection

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides. polyéthylène. Polypropylène. Ne pas utiliser de conduite et de récipients métallique. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

acide sulfurique à ... %

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	0,1 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	0,2 mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: C1#A SSc; Lunge; IFA NIOSH OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

acide sulfurique à ... %

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	0.1 mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	0.05 mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

acide sulfurique à ... %

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.0025	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.00025	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	0.002	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0.002	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	8.8	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre combiné B-P3; EN 141; Lors d' exposition intensive et prolongé eutiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM
Épaisseur du gant	0.4 mm
Temps de pénétration	8 h
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.5 mm
Temps de pénétration	>= 2 h

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de protection imperméable

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière liquide

Couleur presque incolore

Odeur inodore

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	env.	310	°C
Pression		1013	hPa

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

valeur pH

Valeur	-1.3	à	-1
--------	------	---	----

Viscosité**dynamique**

Valeur	env.	22.5	mPa.s
température		20	°C

Pression de vapeur

Valeur	<	0.001	hPa
température		20	°C

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.84	g/cm³
méthode	DIN 51757	

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque	très bonne solubilité
----------	-----------------------

Propriétés comburantes

évaluation	comburant
------------	-----------

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.
--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit violemment au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Eau

10.4. Conditions à éviter

Eau. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Eau, En cas d'addition d'eau, production de chaleur. Réactions partielles très violentes avec les bases ainsi qu'avec un grand nombre de matières organiques comme les alcools et les amines. Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène. Explosif, Réagit violemment au contact de papier, bois, matière grasse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz corrosifs, oxydes de soufre (SOx)

Autres données

Pour diluer, toujours introduire l'acide dans l'eau, jamais le contraire.

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

acide sulfurique à ... %

Espèces	rat		
DL50	2140	mg/kg	
Remarque	L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

acide sulfurique à ... %

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

acide sulfurique à ... %

Espèces	rat		
CL 50	375	mg/m ³	
Durée d'exposition	4	h	
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

acide sulfurique à ... %

évaluation	Fortement corrosif
------------	--------------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

acide sulfurique à ... %

évaluation	Fortement corrosif
Remarque	Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation (Composants)

acide sulfurique à ... %

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Mutagénicité (Composants)

acide sulfurique à ... %

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Toxicité reproductrice (Composants)

acide sulfurique à ... %

évaluation	Aucun effets négatifs
------------	-----------------------

Cancérogénicité (Composants)

acide sulfurique à ... %

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

acide sulfurique à ... %

Exposition unique

évaluation	Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été identifié.
------------	--

acide sulfurique à ... %

exposition répétée

évaluation	Aucun effet de toxicité spécifique pour certains organes cibles n'a été
------------	---

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

identifié.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures de: Bouche. Gorge. Perforation de l'oesophage et de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

acide sulfurique à ... %

Espèces	Lepomis macrochirus			
CL 50	16	28	mg/l	
Durée d'exposition	96	h		

acide sulfurique à ... %

CL 50	794		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
méthode	OECD 203		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

acide sulfurique à ... %

Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 100		mg/l	
Durée d'exposition	48	h		
méthode	OECD 201			

acide sulfurique à ... %

Espèces	Daphnia magna		mg/l
CE50	29		
Durée d'exposition	24	h	
méthode	ISO 6341		

Toxicité pour les algues (Composants)

acide sulfurique à ... %

Espèces	Desmodesmus subspicatus			
CI50	> 100		mg/l	
Durée d'exposition	72	h		
méthode	OCDE 201			

acide sulfurique à ... %

CE50	> 50		mg/l
Durée d'exposition	24	h	
méthode	OCDE 201		

Toxicité pour les bactéries (Composants)

acide sulfurique à ... %

Espèces	boue activée			
CE50	58		mg/l	
Durée d'exposition	120	h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

acide sulfurique à ... %

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

Remarque

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Non applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatiques. Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid sulfuricum 94%

Numéro de la matière: 206250

Version: 8 / CH

Date de révision: 08.07.2025

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 08.07.25

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1830	1830	1830
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE SULFURIQUE, solution	SULPHURIC ACID, Solution	SULPHURIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Skin Corr. 1A

Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.